

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 7 (1961)

Heft: 5

Rubrik: Revue de presse...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DE PRESSE...

REVUE DE PRESSE...

OSKAR WAELETERLIN †

M. Oskar Waelterlin, directeur du « Schauspielhaus » de Zurich, est décédé le mardi 4 avril à son domicile de Hambourg. Le défunt était né le 30 août 1895 à Bâle, cité où il fit ses études primaires, secondaires et universitaires. Après avoir présenté une thèse sur « Schiller et le public », il travailla à partir de 1919 au théâtre municipal de Bâle (« Basler stadttheater »), dont il devait d'ailleurs assumer la direction de 1925 à 1932. De 1933 à 1938, O. Waelterlin fut régisseur en chef des scènes municipales de Francfort-sur-le-Main, puis fut désigné en 1938 au poste de directeur du « Schauspielhaus » de Zurich. Le samedi 1^{er} avril, il réglait encore sa 125^e mise en scène à l'occasion de la présentation, en première, de la pièce de J. V. Widmann : « Maikaefer Komoedie ». Le jour suivant, il quittait les bords de La Limmat pour se rendre à Bâle puis à Hambourg où il devait assurer la régie de « Pelléas et Mélisande ».

O. Waelterlin était l'un des régisseurs de théâtre les plus recherchés d'Europe. Il fit valoir en particulier ses talents exceptionnels au « Burgtheater » de Vienne, aux festivals de Salzbourg, à Munich, Darmstadt, Düsseldorf, Mainz, Lyon, Trieste, Strasbourg, Augsbourg, etc. En avril 1960, le défunt signait un engagement pour la saison 1961-62 au « Stadththeater » de Bâle.

O. Waelterlin a publié plusieurs ouvrages, entre autres « Papst Gregor vii » (drame), « Das andere Leben » (roman), « Henri-G. Dufour » (drame).

DES DEMEURES POUR LES VIEILLARDS

Le Conseil municipal de Zurich demande au Conseil communal l'ouverture, qui devra encore être soumise au vote populaire, d'un crédit de quatre millions de francs, pour la construction d'un millier de petits appartements pour les habitants âgés de la ville de Zurich, qui ne sont pas au bénéfice de l'aide supplémentaire à la vieillesse, grâce à une opération d'emprunts sans intérêts amortissables en cinquante ans.

NOUVEAUX PRIVAT-DOCENTS A L'E.P.F.

Trois nouveaux privat-docents enseigneront à l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich, dès le semestre d'été. Ce sont MM. Duilio Arigoni, Docteur ès-sciences, ingénieur-chimiste diplômé de l'E.P.F., de Centilino (Tessin), pour la chimie organique, Peter Laeuchli, Docteur ès-sciences, de Zurich, pour les mathématiques appliquées, et Théo Stutz, Docteur ès-sciences, ingénieur-électricien diplômé de l'E.P.F., de Volketswil (Zurich), pour la technique électronique et plus spécialement la technique de la télévision.

UN FILM MUSICAL SUISSE EN CHANTIER

On a commencé à tourner, en studio et dans les rues de la vieille ville de Zurich, le premier film musical suisse en couleurs : « L'histoire de Hazy Osterwald ». Le metteur en scène est M. F. J. Gotlib et les rôles principaux sont tenus par Hazy Osterwald lui-même, Vera Frydtberg, Peer Schmid, Marina Petrova, Gustav Knuth, etc. Le tournage durera jusqu'à fin juillet et il se poursuivra, en plus de Zurich et d'Arosa, pour certaines scènes à Paris et à Londres.

UNIVERSITE DE ZURICH

Le Conseil d'Etat zuricois a nommé le docteur Fritz Koller, d'Herisau, médecin en chef de la division de médecine de l'infirmerie de Neumuenster, à Zollikofen, professeur extraordinaire de propédeutique médicale à la Faculté de médecine de l'Université de Zurich.

CEUX QUI S'EN VONT

M. Eugen Zederberger-Glutz, industriel du textile, est décédé à Baden, à l'âge de 76 ans. Bourgeois d'Andwil (Saint-Gall), il grandit à Baden et s'y consacra, en dehors de ses affaires, à diverses institutions ecclésiastiques. Il était co-fondateur et président de l'imprimerie S.A. de Baden, qui édite l'« Aargauer Volksblatt », membre de l'Association de la presse conservatrice, membre du Comité du parti conservateur de la ville et membre du Conseil de l'Eglise catholique.

DISTINCTION A UN SUISSE EN FRANCE

M. J.-F. Buechi, ingénieur, originaire de Winterthour, habitant à Strasbourg, spécialiste connu sous l'appellation de « Beton-Buechi », a reçu la médaille de la recherche scientifique, en reconnaissance de ses longs et précieux travaux de recherches. Cette distinction lui a été remise le 16 avril à Paris par un représentant du gouvernement. Pendant près de 40 ans, M. Buechi s'est consacré aux recherches relatives au béton armé.

PARRAINAGE SUISSE POUR COMMUNES NECESSITEUSES

Le parrainage suisse pour communes nécessiteuses a tenu son Assemblée générale sous la présidence de M. Paul Cattani. Une aide a été apportée en 1960 aux communes valaisannes d'Embd et de Bellwald et aux

REVUE DE PRESSE...

REVUE DE PRESSE...

communes grisonnes de Pigniu et de Vigogn pour des aménées d'eau, à la commune grisonne de Valzeina, à la commune uranaise d'Urnerboden et aux communes tessinoises d'Indemini, Bosco-Gurin et Aquila pour la construction d'écoles et de postes médicaux. Grâce à la livraison d'un chasse-neige, la route d'Urnerboden vers Linthal pourra être ouverte pratiquement toute l'année. Le parrainage a installé une écurie d'alpage pour 150 bovins à Obersaxen (Grisons). Une nouvelle buanderie a été construite à Bodmen-Blitzingen (Valais). Le montant total de l'aide apportée aux villages de montagne par le parrainage, y compris la contribution des entreprises économiques, s'est élevé à 130.600 fr. en 1960.

Après un exposé de M. Imboden, de la Division fédérale de l'agriculture, sur le maintien de la population montagnarde, le Conseiller aux Etats Damioth et M. Candina ont apporté les remerciements des cantons d'Uri et des Grisons.

POSSIBILITES DE L'ENVOI DE JEUNES VOLONTAIRES EN SUISSE ET DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT.

L'Association suisse pour le Service civil international a invité le 4 mars, à Berne, à une séance de travail, les membres du cartel suisse des Associations de jeunesse pour discuter, sur la base de plans et d'idées proposés par certaines Associations de jeunesse, de projets concrets et de premières expériences réalisées dans le domaine de l'envoi de jeunes volontaires plus particulièrement dans les pays en voie de développement. En effet, les Associations suisses de jeunesse ont à cœur de participer à cette grande tâche. Un plan des Unions chrétiennes de jeunes gens, présenté conjointement avec d'autres grandes associations, a particulièrement retenu l'attention. Il s'agit de la construction d'une école d'arts et métiers et d'agriculture, dans un pays africain, membre de la communauté française. Les négociations à ce propos avec les autorités intéressées sont déjà fort avancées, et l'on peut entrevoir pour bientôt la possibilité de commencer les travaux. Les U.C.J.G. désirent ainsi établir un contact direct entre les jeunesse de Suisse et d'Afrique. De son côté, le Service civil fit un rapport sur des projets en voie d'exécution en Grèce et en Afrique du Nord, et sur les

travaux accomplis par le Service chrétien pour la paix en Grèce, ainsi que des relations qu'il entretient avec Israël. Quant à la nouvelle Société helvétique, elle prépare un projet intéressant sept communes montagnardes des Grisons qui requerra les services d'environ 100 volontaires pendant deux ans. Abordant ensuite « l'idée du soldat-civil », la réunion discuta du postulat de M. Duttweiler, qui prévoit entre autres la possibilité d'un service civil pour les jeunes Suisses en lieu et place d'une école de recrues. En cours de discussions, le conseiller national Georges Borel, de Genève, exprima une opinion favorable. Un membre du service civil suisse proposa ensuite un contre-projet prévoyant une liaison entre la protection civile et le service civil. La formation pour la protection civile devrait offrir la possibilité, par la suite, de l'envoi des intéressés dans une région en voie de développement. Enfin, l'Association suisse pour le Service civil international prévoit de créer un bureau de liaison pour l'envoi des jeunes dans les pays en voie de développement et pour une collaboration plus étroite entre les diverses Associations de jeunesse, dans le cadre de l'aide technique de la Confédération.

SULZER FRERES, S.A., WINTERTHOUR

Le rapport d'activité de la S.A. Sulzer frères, Winterthour, pour 1960, souligne l'expansion économique dans le monde malgré la détérioration du climat politique, l'influence toujours croissante de l'Etat et l'échec des pourparlers pour une entente entre les deux blocs économiques européens. Il parle aussi de la pénurie de main-d'œuvre, de la réduction de la durée du travail et du renchérissement de la production.

En 1960, la société a enregistré un bénéfice net de 7.252.000 francs (6.637.000 francs en 1959). Le dividende est porté de 9 à 10 %. 500.000 francs sont versés à la réserve légale et 500.000 francs à la réserve spéciale. Le report actif à compte nouveau s'élève à 4.143.225 francs (4.437.345 francs pour l'exercice précédent). L'Assemblée générale aura à se prononcer sur une augmentation du capital-actions de 63 à 70 millions de francs.



D I V E R S

BOURGEOISIE D'HONNEUR

Lors d'une cérémonie à laquelle assistait le Conseiller d'Etat Reiber, les citoyens de la commune d'Uttwil, sur le lac de Constance, ont décerné la bourgeoisie d'honneur au poète et écrivain Emanuel Stichelberger, auteur du festival qui marqua l'an passé les 500 ans de l'appartenance de la Thurgovie à la Confédération. M. Stichelberger, natif de Bâle, vit depuis 1948 à Uttwil.



ANNIVERSAIRE D'UN JOURNAL

La « Thurgauer Arbeiterzeitung » a fêté son jubilé par un numéro spécial qui a paru le 23 février. Il contenait notamment un message de félicitation du Conseiller national Bringolf, Président du Parti socialiste suisse.

La « Thurgauer Arbeiterzeitung », organe du Parti socialiste et du Cartel syndical du Canton de Thurgovie, a paru pour la première fois le 1^{er} janvier 1912. D'abord tri-hebdomadaire, il est devenu quotidien en 1919. Depuis 1935, son rédacteur est le Conseiller national Ernst Rodel.

REVUE DE PRESSE... REVUE DE PRESSE...

CIRCULATION A BALE COMITE DE L'EXPOSITION NATIONALE

Le Comité d'organisation de l'Exposition nationale 1964 s'est réuni pour la 12^e fois, le jeudi 13 avril, sous la présidence de M. G.-A. Chevallaz, syndic de Lausanne, vice-président, remplaçant M. Gabriel Despland, président, victime d'un accident. Il a nommé membres nouveaux MM. Georges Wilhem, 26 ans, licencié en droit, membre de la Commission juridique et des assurances, en remplacement de M. Jean-Pascal Delamuraz, entré au service de l'exposition ; Pierre Glasson, Conseiller national, président de l'Association suisse des fabricants de cigarettes ; Paul Frainier, Conseiller national à Lausanne ; Fernand Cottier, Maire de Genève ; Mme Georges Panchaud, Présidente de la Fédération suisse des femmes protestantes, à Lausanne ; Mme Yvonne Darbre, Présidente de la Ligue suisse des femmes catholiques, à Lausanne, MM. Pierre Jaquier, député, directeur à Renens, président du groupe industriel du Grand Conseil ; Arthur Burki, syndic de Renens.

Le Comité a entendu des exposés des trois directeurs : MM. Henry, Ruckstuhl et Camezind, sur l'avancement des travaux. Il a enfin adopté un rapport sur les prévisions budgétaires pour 1964.

LA NOUVELLE DESTINATION DU CHATEAU DE GRANDSON

Le château de Grandson, le plus grand de Suisse après celui de Chillon, occupe une place de choix dans notre histoire. Il est en effet lié à l'une des batailles les plus fameuses dont notre sol ait été le théâtre. Racheté l'an dernier par le ministre Filipinetti, de Genève, il a été restauré avec un souci très marqué d'en conserver la valeur et le cachet incomparables. Il s'est enrichi de précieux documents (meubles, armes, etc...) de l'époque des guerres de Bourgogne, retrouvés au prix de longues recherches en Suisse et à l'étranger. Un Musée des châteaux-forts du Moyen Age y a été aménagé

à l'aide de maquettes suggestives. Et, depuis le Vendredi-Saint 31 mars 1961, il a été ouvert au public.

Le vœu de son nouveau propriétaire est d'en faire le plus beau des châteaux habités du Moyen Age.

L'AGRICULTURE ET L'EXPOSITION NATIONALE 1964

La prochaine exposition d'agriculture sera installée au cœur de l'exposition nationale 1964. Un grand travail préparatoire a déjà été accompli par M. M. Rochaix, commissaire agricole, et M. J. Zweifel, architecte à Zurich et Glaris, assistés d'un groupe de travail. Sur les 90.000 m² que couvrira l'exposition, la partie agricole occupera 20.000 m² à l'ouest, dans le parc Bourget.

Les divisions de l'exposition seront les suivantes : la culture du sol, la culture de l'homme, qui traitera de la promotion paysanne (formation professionnelle, culture paysanne, la paysanne), l'activité scientifique, la technique au service de l'agriculture et de la forêt, la productivité, les formes et les structures des exploitations de plaine, de montagne et des exploitations spécialisées, la forêt, avec la chasse et la pêche, l'engagement économique du paysan, la liaison entre le producteur et le consommateur, le rôle des coopératives d'achat et de vente, la transformation et le conditionnement des produits du sol. Enfin, le centre des expositions permanentes et temporaires permettra de présenter les différentes races de bétail, l'aviculture, la cuniculture, la cynélogie, les fleurs, les fruits, les légumes, les machines, et cela pendant six mois.

DEMISSION DE M. GABRIEL DESPLAND

Dans sa séance du 14 avril, le Conseil d'Etat vaudois a pris acte de la lettre de démission donnée pour le 30 juin de M. Gabriel Despland, Conseiller d'Etat, chef du département de l'Intérieur, de ses fonctions de membre du gouvernement vaudois. Conformément aux dispositions légales, cette démission sera communiquée au Grand Conseil.

M. Gabriel Despland est né à Villars-Lussery le 4 décembre 1901. Il est vétérinaire depuis 1926. Etabli à Echallens la même année, il a été conseiller municipal, puis syndic et député du cercle d'Echallens au Grand Conseil dès 1934. Il a été élu Conseiller national en 1941, a passé au Conseil des Etats en 1943. Après une interruption de trois ans, il y rentra à fin 1947 et a présidé cette Assemblée en 1960. Il a été élu Conseiller d'Etat le 3 décembre 1944, et a présidé le gouvernement vaudois en 1947, en 1954 et en 1960. M. Despland a présidé le Comité d'organisation du tir fédéral de Lausanne en 1954. Il préside actuellement le Comité d'organisation de l'Exposition nationale de 1964.

65 ANS DE MARIAGE

A Seppey, près de Moudon, Mme et M. Albert de Haller de Cérenville, ont célébré le 14 avril, avec leur nombreuse famille, le 65^e anniversaire de leur mariage.

M. de Haller a été pasteur à Montreux de 1897 à 1913, à St-François, Lausanne, de 1913 à 1938. C'est un descendant direct du grand savant bernois Albert de Haller, mort en 1777, qui a dirigé les salines de Bex.

LETTRES DE BOURGEOISIE D'HONNEUR

La municipalité de Pully a remis les lettres de bourgeoisie d'honneur de la commune à sœur Rose Maeber, fribourgeoise, qui est depuis trente ans la dévouée sœur visitante de la commune, pour les grands services rendus à la population.

Avant sœur Rose, trois personnes ont reçu le titre de bourgeois d'honneur de Pully : le Général Guisan, Mme Guisan et le philosophe Arnold Reymond.

CANTON DE ZURICH

UN CINEASTE SUISSE A L'HONNEUR

Le film « Gegen den Strom » (« A contre-courant »), tourné par le pro-

REVUE DE PRESSE... REVUE DE PRESSE...

ducteur Walter Kegi (Zurich), pour le compte de l'office bâlois de la navigation rhénane, a obtenu un prix au premier Festival international du film sur la navigation fluviale à Crémone (Italie). Ce prix, le « Bettolino d'argento », est un modèle réduit en argent de la « Bettolina cremona », qui est un cargo navigant sur le Pô. Cette œuvre de l'orfèvre Ce, à Cremona, est exposée en ce moment à Bâle, à l'Office de la navigation rhénane.

80^e ANNIVERSAIRE DU D^r BINSWANGER

Le docteur Ludwig Binswanger, psychiatre de réputation internationale, a fêté le jeudi 13 avril, à Kreuzlingen, son 80^e anniversaire. Il a dirigé pendant 45 ans la clinique psychiatrique privée « Bellevue », à Kreuzlingen, qu'avait fondée son grand-père. Il fut l'ami de Siegmund Freud et publia un certain nombre d'ouvrages savants hautement appréciés. L'Université de Bâle lui a conféré le titre de docteur « honoris causa » en philosophie et l'Université de Fribourg-en-Brisgau, le titre de docteur « honoris causa » en médecine. Il est titulaire de la médaille Kraepelin, qui n'a été décernée jusqu'ici qu'à trois neurologues.

FEDERATION MONDIALE POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX

La Société suisse pour la protection des animaux annonce que la Fédération mondiale pour la protection des animaux a siégé récemment à Amsterdam. De nombreux représentants venant de pays européens et d'outre-mer ont participé à ces travaux, et notamment M. von Herwarth et M. A. Kuehnle, de la Société suisse. Les travaux ont porté sur les questions actuelles de la protection des animaux, et plus particulièrement sur les conditions de transports et l'abattage d'animaux pour des raisons d'humanité.

Du fait qu'en France, en Italie et en Espagne, il n'existe pour le moment aucune loi se rapportant à ces problèmes, il se produit jurement des cruautés envers les ani-

maux, qui pourraient être évitées dans l'état actuel de la technique. La Fédération mondiale s'efforce donc, spécialement dans ces pays, de propager l'emploi du masque frontal à cheville percutante.

De même, lors du transport d'animaux, il se produit sans cesse d'inutiles cruautés. Aussi a-t-on décidé de tenir au mois de mai, à Strasbourg, une conférence internationale qui étudiera des propositions appropriées pour un transport sûr et humain des animaux.

CENTENAIRE

Née le 1^{er} avril 1861, Mme veuve Adeline Kranck-Wyss a fêté ces jours derniers son centième anniversaire. Habitante la plus âgée de la ville, la nouvelle centenaire, bourgeoisie de Cressier (Neuchâtel), vint s'établir en 1942 à Zurich, où elle vit près de parents, domiciliés à la Seestrasse, dans le 2^e arrondissement de la grande cité des bords de la Limmat.

ESSAIS EN PLONGEE EN CABINE PRESSURISEE

Le scaphandrier Hannes Keller, de Winterthour, a réussi à plonger en cabine pressurisée à une profondeur de trois cents mètres, ce qui constitue un nouveau record du monde.

CANTON DE SAINT-GALL

INDUSTRIE SUISSE DU COTON ET DE LA BRODERIE

L'Office de propagande de l'industrie suisse du coton et de la broderie annonce une série de manifestations pour ces prochains mois. C'est ainsi qu'une « rencontre de la jeune mode » a été organisée les 20 et 21 mars à Saint-Gall. Elle a groupé des créateurs et écoles de mode de Lausanne, Zurich, Hanovre et Wiesbaden. Une exposition spéciale « création » était prévue comme ces années

passées à la foire suisse d'échantillons de Bâle, du 15 au 25 avril. La traditionnelle présentation de mode sera marquée le 2 juin à Zurich par la présentation d'une collection de modèles de coton de l'Etat du Mississippi. Il est aussi prévu une exposition itinérante de cotonnades qui sera présentée du 2 mai au 16 juin dans 27 localités suisses.

CAOUTCHOUC & BEAUTÉ

60, Faubourg St-Honoré
(en face l'ambassade d'Angleterre)

GAINES latex pur

Contre la cellulite

MASQUES

caoutchouc
contre les rides

PRODUITS de BEAUTÉ

haute
qualité

R. Bouquet - Geering
Mmes Genetelli

REVUE DE PRESSE... REVUE DE PRESSE...

CANTON DE GLARIS

AUTOUR DU SUFFRAGE FEMININ

Appelées à se prononcer elles-mêmes sur une proposition du parti populaire bourgeois d'accorder aux communes du canton de Glaris le droit d'introduire dans la constitution le droit de vote actif et passif pour les femmes en matière scolaire, ecclésiastiques et d'assistance publique, les citoyennes de la commune industrielle de Schwanden se sont rendues au urnes. Sur 996 citoyennes pouvant avoir le droit de vote, 502 sont allées voter. Sur ce nombre, 305 ont voté contre et 197 pour le droit de vote féminin partiel.

CANTON DE LUCERNE

LA MAISON LESZINSKY A LUCERNE NE SERA PAS DEMOLIE

La nouvelle propriétaire de la maison Leszinsky, remarquable bâtiment de vieux style situé à Lucerne au bord de la Reuss, qui désirait la démolir pour construire un bâtiment moderne, a recouru contre la décision du département cantonal de l'instruction publique d'inscrire cette maison dans la liste des monuments protégés. On se souvient que la jeunesse lucernoise avait manifesté en faveur de la sauvegarde de ce bâtiment. Le gouvernement lucernois vient de rejeter le recours de la propriétaire et de déclarer qu'en qualité de monument historique, la maison Leszinsky ne pourra être l'objet d'aucune modification.

CANTON DE NEUCHATEL

A L'UNIVERSITE DE NEUCHATEL

Le Conseil d'Etat a nommé Professeur extraordinaire de Mathématiques à la Faculté des Sciences de l'Université de Neuchâtel M. Werner Soerensen, docteur ès-sciences, originaire de Neuchâtel.

LES DISTILLATEURS D'ABSINTHE SE GROUENT

Les distillateurs clandestins d'absinthe qui viennent d'être condamnés récemment par le tribunal du Val-de-Travers avaient mis sur pied pour le 4 avril une réunion qui a eu lieu à Couvet en présence d'un avocat. Ils auraient l'intention d'adresser un recours collectif à la régie des alcools. Toute la population du Val-de-Travers s'intéresse à cette petite révolution.

EXPOSITION A MARIN

La commune de Marin près Neu châtel vient d'organiser une exposition rétrospective en l'honneur de trois de ses ressortissants les plus connus : Auguste Bachelin, peintre et écrivain, Louis Guillaume et Louis de Meuron qui furent tous trois des artistes de renom dont la réputation a franchi les frontières du canton. Cette exposition connaît, depuis son inauguration, un succès très marqué.

NOCES DE DIAMANT

M. et Mme Georges Vivien ont célébré récemment le soixantième anniversaire de leur mariage. M. Georges Vivien a exercé un long ministère pastoral dans le canton de Neuchâtel. Il a été notamment pasteur à La Sagne, à Motiers, puis à Corcelles-Cormondrèche.

INSTITUT SUISSE DES ARCHITECTES NAVALS

L'Institut suisse des architectes navals s'est réuni en Assemblée générale à Neuchâtel. Après une allocution de M. Sydney de Coulon, Conseiller aux Etats, les participants ont entendu plusieurs communications scientifiques. Le professeur Auguste Piccard et son fils, M. Jacques Piccard, ont notamment parlé des plongées sous-marines qu'ils ont effectuées au moyen du bathyscaphe qu'ils ont construit et qui a permis d'atteindre la plus grande profondeur sous-marine connue à ce jour.

Le Président de l'Institut, M. Roger de Perrot, de Neuchâtel, ayant fait un exposé sur la deuxième correction des eaux du Jura, l'Assemblée, à l'unanimité, a adopté une résolution demandant que soit poursuivi rapide-

ment l'aménagement de l'Aar entre Soleure et Koblenz, puis du Rhin en aval de ce point. Cette résolution exprime également le vœu qu'un regroupement des cantons intéressés à la navigation sur l'Aar soit constitué.

CANTON DU TESSIN

TROUVAILLES ARCHEOLOGIQUES

A Santa Maria Calanca, près de Castadena, au cours des travaux d'excavation pour l'installation d'une conduite d'eau potable, ont été découvertes, à environ trois mètres de profondeur, deux tombes contenant chacune un squelette en bonne conservation. Les deux tombes remontent aux premiers siècles après Jésus-Christ. Le matériel retrouvé sera déposé dans le Musée rhétique de Coire.

COMMANDE IMPORTANTE A UN PEINTRE SUISSE

L'administration des châteaux, parcs et lacs de Bavière a commandé au peintre Richard Seewald, qui vit depuis de nombreuses années à Ronco, au bord du lac Majeur, 15 peintures murales, représentant des paysages grecs, qui figureront sous les arcades situées dans le « Hofgarten » de Munich.

CANTON D'URI

NOUVEAUX TELEPHERIQUES EN PAYS D'URI

Le Conseil d'Etat uranais a accordé la concession à deux nouveaux téléphériques, l'un allant de La Chapelle-de-Teil à Axen, commune de Sisikon, pour quatre personnes au maximum par cabine, et l'autre d'Acherberg à Kessen, dans la commune de Buer ggen, pour deux personnes au maximum.

CANTON DU VALAIS

LE PROBLEME DE L'ARRACHAGE DES VIGNES EN VALAIS

Dans une conférence de presse donnée récemment au Palais du

REVUE DE PRESSE... REVUE DE PRESSE...

Gouvernement à Sion, le Conseiller d'Etat valaisan Lampert, Chef du Département de l'Intérieur et de l'Agriculture, a donné connaissance d'une lettre signée de M. Wahlen, Président de la Confédération, relative à l'épineux problème de l'arrachage des vignes plantées dans certaines régions de la plaine du Rhône, à l'encontre des prescriptions fédérales, soit 20 hectares de vignes au total.

M. Wahlen fait savoir que toute échappatoire était vaine, que l'autorité fédérale ne pouvait en aucun cas transgresser la loi établie et invite une dernière fois le gouvernement valaisan à procéder sans plus d'atermoiements à la destruction de ces vignes, étant donné que les propriétaires s'y refusaient. M. Lampert, après avoir résumé les faits et souligné combien la mise en application d'une telle mesure lui était pénible, a rappelé que l'extension du vignoble en plaine risquait de porter atteinte à la qualité des vins et à leur écoulement normal. Il a conclu en ces termes : C'est la raison pour laquelle le Conseil d'Etat ne peut plus hésiter à faire son devoir, bien que cette mesure d'arrachage soit des plus odieuses, il devra passer à l'exécution, peu importe par quels moyens. Son autorité est en jeu. Il est décidé à prendre ses responsabilités.

★ ★ ★

On sait que les autorités fédérales ont donné l'ordre au gouvernement valaisan de procéder, sans plus tarder, à la destruction d'une vingtaine d'hectares de vignes plantées en dehors de la zone vinicole prévue dans la plaine du Rhône.

Quarante-six vignerons sont intéressés par ces mesures d'arrachage. C'est avec consternation qu'ils ont appris que l'Etat du Valais allait passer sous peu aux actes.

Réunis à Sion, les intéressés ont décidé, une fois de plus, de tout entreprendre pour que le pire soit évité.

Au terme des délibérations, un communiqué a été remis à la presse, dont voici la teneur :

« Les représentants des vignerons menacés s'élèvent contre le fait que

ce problème soit érigé en question de prestige par l'autorité. Celle-ci a toujours disposé du pouvoir de grâce, sans que, pour autant, son exercice ait fait que l'autorité soit par lui bafouée. Des criminels en ont profité, les vignerons intéressés sont-ils des criminels ?

« L'autorité devrait d'autant plus faire preuve de compréhension que la sanction de l'arrachage n'a été connue des intéressés qu'après tous les travaux préparatoires et pour certains même après la plantation. Les intéressés ne peuvent croire que l'autorité puisse délibérément les jeter avec leur famille dans les plus grandes difficultés. Celles que rencontrent d'une manière générale les terriens sont suffisantes pour qu'on s'abstienne d'en ajouter par la dureté de cœur. Les dommages seraient d'autant plus considérables qu'en ajournant l'arrachage, on a laissé continuer le travail pendant deux ans pour rien. Si l'autorité y était déterminée, n'aurait-elle pas dû agir sans tarder... »

« Les vignerons intéressés prient les autorités compétentes de renoncer à l'anéantissement de leurs efforts. Si elles devaient rester sourdes à cette supplication, les producteurs seraient plus encore jetés dans la révolte. »

MONUMENTS HISTORIQUES

Le Conseil d'Etat valaisan vient de déclarer monument historique, au sens de la loi, la chapelle de l'ancien hôpital de Sion. Elle date du XVIII^e siècle.

FONDATION D'UNE COMMUNE LIBRE

Mi-avril a été fondée en Valais la commune libre du tunnel du Grand Saint-Bernard. M. Pierre Fiora, de Sion, a été nommé premier Syndic. Cette commune a été créée dans le but de permettre une meilleure compréhension entre les ouvriers de nationalité et de langue différentes occupés au Grand Saint-Bernard et de rendre moins monotone la vie des mineurs sur ces hauts chantiers.

Plusieurs personnalités valaisannes ont pris la parole au cours de ces festivités.

CANTON DE VAUD

CONFRERIE DES VIGNERONS

Le sens et la raison d'être de la Confrérie des vignerons, c'est de récompenser les vignerons méritants, et ces récompenses sont distribuées au cours de l'assemblée triennale. Cette dernière s'est tenue le samedi après-midi 22 avril, à Vevey, en présence de MM. P. Chaudet, membre d'honneur de la Confrérie, F. Fauquez, Conseiller aux Etats, Zehnder et Ducotterd, Conseillers d'Etat fribourgeois, Ch. Guisan, Président du Grand Conseil, Ch. Sollberger, Président du Conseil d'Etat, G. Blanc, C. Hemmerling, Jost, les auteurs de la fête des vignerons de 1955 et de nombreuses personnalités.

Sous la présidence de M. Denevez, abbé-président, ont été remises aux vignerons méritants cinq médailles d'argent, sept médailles de bronze, 78 diplômes, dont un a été décerné à Mme Jean-Pierre Rogivue, du domaine des Faverges, propriété de l'Etat de Fribourg. Mme Rogivue est la première titulaire du prix Albert-Paschoud, qui récompense un vigneron particulièrement méritant. En outre, des récompenses ont été remises pour trois, deux et une cannes de plantation.

Sur la place du marché où, depuis quatre siècles, se célèbre la fête des vignerons, a été inauguré un monument consistant en une plaque de pressoir en grès, don de M. P. Demierre, vigneron à Vevey. Cette pierre porte la devise de la Confrérie, « Ora et Labora », et les dates de neuf fêtes : 1797, 1819, 1833, 1851, 1865, 1889, 1905, 1927, 1955.

Les vignerons récompensés et les invités officiels ont été ensuite les hôtes de la Confrérie au Casino du Rivage, où des discours ont été prononcés par MM. D. Dereneaz, abbé-président, P. Chaudet, Conseiller fédéral, Sollberger, Président du gouvernement vaudois, et Ducotterd, Conseiller d'Etat fribourgeois. En fin de soirée ont été exécutés des fragments de la fête des vignerons de 1955.

REVUE DE PRESSE...

CANTON DE GENEVE

LES SPECIALISTES SUISSES PRENANT PART A L'ACTION DE SECOURS POUR LES PARALYSES DU MAROC

Le secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, M. Henrik Beer, annonce la nomination du Dr Auri Gross, spécialiste suisse en physiatrie, au poste de Délégué en chef de la Ligue et de Conseiller médical auprès du gouvernement marocain pour le programme de rééducation entrepris en faveur des paralysés au Maroc. Le Dr Gross, qui est parti de Genève, assumera ses nouvelles fonctions jusqu'au 30 juin. Il a obtenu un congé de la Clinique universitaire de rhumatologie et de l'Institut de physiothérapie de Zurich dont il est médecin en chef. Il prend la succession du Dr Wilhelm Zinn, Directeur du Centre de rééducation de Bad-Ragaz, qui a occupé à Rabat le poste de délégué en chef de la Ligue depuis le 1^{er} janvier, travail pour lequel le secrétaire de la Ligue a rendu hommage, tout en remerciant la Croix-Rouge suisse d'avoir recruté ces éminents spécialistes suisses pour mener à bien cette importante tâche au Maroc.

LE DECES DE M. ROBERT MARCHAND PROMOTEUR DU SALON DE L'AUTOMOBILE DE GENEVE

Fin mars est décédé, à Genève, dans sa 85^e année, M. Robert Marchand, personnalité connue en Suisse et à l'étranger dans les milieux de l'automobile. M. Marchand fut le promoteur en 1923 du Salon de l'Automobile de Genève qui devint la grande manifestation internationale annuelle que l'on connaît aujourd'hui. Il en présida le Comité d'organisation pendant une dizaine d'années. Le défunt assuma des charges importantes au sein du T.C.S., dont il fut également un membre fondateur et où il créa la section automobile. Il fit partie du Conseil d'Administration. M. Robert Marchand créa pendant la dernière guerre le Syndicat d'importation d'automobiles.

CEUX QUI FETENT LEURS 80 ANS

Le 31 mars, le pasteur Charles Chenevière, qui exerça son ministère dans la paroisse protestante de Plainpalais pendant quarante ans, a fêté ses 80 ans.

UNE DECISION DU CONSEIL D'ETAT CONTRE LA LOCATION D'APPARTEMENTS MEUBLES

Le Conseil d'Etat de Genève vient de prendre une décision importante. Il soumet désormais au régime de l'autorisation la location d'appartements meublés. La durée du présent règlement est limitée à une année, mais elle pourra être prolongée tant que la pénurie de logements non meublés sévira. Le règlement ne s'applique qu'aux appartements meublés complets, à l'exception des chambres isolées et des villas. L'autorisation devra être refusée lorsque l'appartement meublé ou à meubler entre dans la catégorie d'appartements dont on déplore actuellement la pénurie.

REVUE DE PRESSE...

EXPOSITION EN SOUVENIR DU PEINTRE EUGENE GILLIARD

Le 22 avril 1861 naissait à Buttes-Neuchâtel le peintre Eugène Gilliard. Le musée Rath, à Genève, cité qui fut la patrie d'adoption de cet artiste décédé en 1921 dans cette même ville, organisera en fin d'année une exposition commémorant ce centenaire sous le titre : « Eugène Gilliard et ses élèves ». Cette rétrospective, la première tenue dans ce même musée depuis 1923, suscitera sans aucun doute un vif intérêt dans le monde des arts, intérêt d'ailleurs largement mérité par Gilliard, non seulement pour la qualité de son art, mais encore pour les qualités exceptionnelles déployées par ce peintre au bénéfice d'autres artistes qui comptent aujourd'hui parmi les représentants les plus connus de l'art suisse contemporain.

KHARTOUM, NOUVELLE ESCALE DE SWISSAIR

Depuis le 2 mai, Swissair a étendu son réseau vers Khartoum, capitale du Soudan. Cette nouvelle ligne, qui sera desservie une fois par semaine avec « Douglas DC-6 B », reliera Genève à Khartoum via Athènes et Le Caire.

La capitale du Soudan est située à quelque 2.200 km. au sud du Caire, à la jonction des Nils bleu et blanc. Elle compte environ 132.000 habitants et a déjà servi temporairement d'escale à Swissair pour des vols spéciaux.

ATTRIBUTION DU PRIX D'ART DRAMATIQUE OFFERT PAR LA VILLE DE GENEVE

L'Association des Ecrivains de Genève vient de proclamer le lauréat du « Prix des écrivains genevois ». On sait que ce concours est doté d'un prix de 3.000 francs, offert par la ville de Genève. 24 œuvres dramatiques avaient été soumises au jury par 17 auteurs. C'est à un jeune collégien de Genève, âgé de vingt ans, Jérôme Deshusses, qu'est allé ce prix, pour sa tragédie « Saint Hadrien ou la révolte » dont le thème, qui s'inspire de la Légende dorée, évoque les réactions des hommes face aux persécutions. C'est la première fois que ce jeune lauréat écrivait pour le théâtre.

APRES L'ATTRIBUTION DU PRIX DE LA PAIX WATELER

On sait que Mlle Marguerite Nobs, de Genève, vient de se voir décerner le prix de la paix Watelet pour l'année 1960. Ce prix fondé par un Néerlandais, décédé en 1927 et qui a légué sa fortune à la Fondation Carnegie, a été attribué à Mlle Marguerite Nobs en hommage aux activités qu'elle a déployées pendant de longues années pour la coopération internationale et pour la paix. C'est la première fois qu'en Suisse une femme reçoit le prix de la paix.

Mlle Marguerite Nobs, d'origine bernoise, est née à La Chaux-de-Fonds. Elle a passé plus de 40 ans à Genève où elle habite encore aujourd'hui. Elle a fait des études de pédagogie et de psychologie dans l'idée de se vouer aux enfants difficiles, mais la guerre l'a fait oblier vers la paix et l'éducation pour la paix auprès

REVUE DE PRESSE...

REVUE DE PRESSE...

des femmes et des mères pour qu'elles exercent une influence auprès des enfants.

Mlle Nobs a travaillé pendant de nombreuses années aux côtés de Mme Clara d'Arcis, une Américaine, qui a fondé en 1915 à Genève et préside l'Union mondiale de la femme pour la concorde internationale, laquelle était assistée dans son œuvre par une trentaine de femmes de nationalités diverses et en particulier de nationalités suisse et bernoise.

Ancienne secrétaire générale de cette Union et vice-présidente de l'Association genevoise pour les Nations Unies, Mlle Marguerite Nobs a plaidé tout au long de sa vie la cause de la paix. Pendant la guerre, de nombreuses œuvres de secours et en faveur de réfugiés lui furent confiées.

Rappelons à cette occasion que la Fondation Carnegie a également décerné le prix « La paix Wateler » à M. Winston Churchill, en son temps.

LE 25^e CONCOURS NATIONAL DU MEILLEUR FILM AMATEUR

Le 23 avril ont été attribués, à Genève, sous les auspices de la Fédération suisse des clubs de ciné-amateurs, les prix du 25^e Concours national du meilleur film amateur.

Trois séances avaient été consacrées en fin de semaine, à Chêne-Bougeries, à la projection des films présentés pour ce concours et sur lesquels le jury avait à se prononcer.

Les concurrents se sont ensuite retrouvés au Métropole, à Genève, pour y entendre la proclamation des résultats.

33 films — 11 de 8 mm. et 22 de 16 mm. — dont 32 sonores et 1 muet, qui a obtenu une médaille d'or, ont été récompensés par des médailles ou autres prix. C'est M. Maurice Blattner, de Genève, Président du Jury, qui donna lecture du palmarès. En voici la liste :

Médaille or :

« Incandescence-transparence », challenge du Conseil fédéral, prix du public, à M. Campiche, de Ste-Croix.

« Beim Zahnartz », challenge de la F.S.C.A., à M. Ruchti, de Berne.

« Der Traumwagen », à M. Vogelsanger, de Zurich (V.Z.F.).

« Capricorne et lingerie fine », à M. Biedermann, La Chaux-de-Fonds, film le plus gai, challenge du cinéamatuer suisse, meilleur tirage, prix de la commune de Chêne-Bougeries.

« Le pottier », à M. Emch, de Lausanne, challenge de la ville de Sierre (meilleur résultat par club).

« L'aiguille », à M. Piazion, de Granges, meilleure interprétation masculine, offert par des donateurs genevois.

MEDAILLE D'ARGENT

« Autour de ma maison. », à M. Ryser, de Genève, l'impression la plus heureuse offerte également par des donateurs genevois.

« Die Petticoat-Lane von London », à M. Rothmund, de Zurich (V.Z.F.).

« Ita est, il en est ainsi », à M. Gross, de Biel.

« Familie Schwan », à M. Roost, de Berne.

« Tessin de tous les jours », à M. Vuomard, de La Chaux-de-Fonds.

« Am andern Morgen », à MM. Boscovits, Balderer et Zwicky, à Zurich (A.F.).

« Bobo et Babette », à M. Vollichard, à Lausanne.

« Verfehlt », à M. Stickel, de Zurich (A.F.C.), film le mieux sonorisé, son sur la lèvre, challenge du Club de Genève.

« Le quotidien », à M. Rouillier, de Genève.

« Moerder gesucht », à M. Breuninger, à Aarau.

Médaille bronze :

« Toi et moi », à M. Vuomard, de La Chaux-de-Fonds, meilleure interprétation féminine, offert par des donateurs genevois.

« Bange Studen », à M. Nick, de Zurich (V.Z.F.).

« Assemblée F.S.C.A. », à M. Biedermann, de La Chaux-de-Fonds.

« Les jours meilleurs », à M. Humbert, de Genève.

« Teddy's Traum », à M. Kaufmann, de Frauenfeld, meilleur film de famille, prix du Président central.

« Ein Besuch im Vatikan », à M. Kuhne, de Zurich (V.Z.F.).

« Ferieneindrucke 1960 », à M. Suhner, de Saint-Gall.

« Forno Skiparadies im Mai », à M. Suhner, St-Gall.

« Peinture rapide », à M. Studer, de Granges, meilleur documentaire 8 mm., challenge de M. Urech.

« Aventure de Sherlock Holmes », à M. Muriset, de Biel, prix spécial interprétation enfantine, offert par donateurs genevois.

« Mit Pinsel un palette », à M. Hess, d'Oberthurgau.

« Robinson Crusoe », à M. Honegger, de Genève.

Sans médaille :

« Detektiv Jodokus », à M. Zimmerli, de Biel.

« Aelperfest auf Righi-Kulm », à M. Haerry, de Zurich (A.F.C.).

« Visionen », à M. Schwab, de Berne.

« Giganten der Luft », à MM. Muller et Schmid, d'Olten.

« Sami, der Detektiv », également à MM. Muller et Schmid.

La distribution des prix a été suivie d'une réception offerte par le Conseil d'Etat et le Conseil administratif de la ville de Genève, représentés par MM. Pierre Bouffard, qui apporta le message des autorités, et Lucien Billy, Conseiller administratif.

M. Heini Zwicky, Président de la Fédération suisse des clubs de ciné-amateurs, remercia au nom des invités, entouré qu'il était notamment de MM. Gafforin, Président de l'Union internationale des cinéastes-amateurs, Bayle, du Comité d'organisation du Festival des films amateurs de Cannes, et de Raoul Pittet, Président du club ciné-amateur de Genève, qui s'était chargé de l'organisation de ce concours à Genève.

Un dîner avait en outre réuni, samedi soir, à Genève, les participants à ce concours, où M. Gindrat, Président du Grand Conseil, représentait les autorités genevoises, et auquel assistait entre autres M. Rogivue, Conseiller municipal de la commune de Chêne-Bougeries.

REVUE DE PRESSE... REVUE DE PRESSE...

DON AMERICAIN DE CHOCOLAT

L'Union des fabricants suisses de chocolat précise que le plus grand lapin du monde en chocolat a été commandé par une compagnie américaine des Etats-Unis à un chocolatier-confiseur de Genève pour les Pâques de la petite Caroline Kennedy, fille du Président des Etats-Unis, à l'occasion de l'inauguration des services par avions à réaction Genève-New-York de cette compagnie. Il ne s'est donc pas agi d'un don de l'industrie chocolatière suisse.

L'HOTEL DE LUEDERENALP INCENDIÉ

Début avril, l'hôtel de Luederenalp, au-dessus de Wasen, dans l'Emmental, a été détruit par un incendie. Le sinistre a été combattu par les pompiers de Langnau, Wasen et Sumiswald.

LA PARTICIPATION HORLOGERE SUISSE A LA FOIRE DE MILAN

« L'industria orologaria svizzera all'avanguardia del progresso », tel est le thème de la participation suisse à la foire de Milan qui a eu lieu du 12 au 27 avril.

Cette participation a été marquée d'une importante innovation. Tout d'abord, l'horlogerie à la section des producteurs, et non plus dans un pavillon national comme les années précédentes. En outre, la Chambre suisse de l'horlogerie et la Fédération horlogère (F.H.) ont décidé de mettre l'accent, cette année, sur l'industrie horlogère en général et non pas sur la montre. Seul, un lot de montres électriques a été présenté aux visiteurs.

La participation helvétique a montré que la Suisse entend demeurer à l'avant-garde du progrès dans le domaine de la recherche scientifique horlogère. A cet effet, les visiteurs ont pu admirer les dernières réalisations suisses, ainsi que les appareils de recherche utilisés dans notre industrie.

Enfin, la Chambre suisse de l'horlogerie et la « F.H. » ont installé un centre d'information sur l'horlogerie

helvétique et ce sont deux fresques de Hans Erni, « La technique » et « La philosophie », qui ont servi de décor à cette présence de l'horlogerie suisse à la foire de Milan.

CULTURE ET IMPOSITION DU TABAC EN SUISSE

La culture du tabac en Suisse est en régression. La surface cultivée était de 1.124 ha. en 1959. Elle ne comprend plus que 1.088 ha. (3.930 planteurs, contre 4.192 en 1959). L'apparition d'une dangereuse maladie, le mildiou du tabac, la grêle et les inondations ont gravement compromis la récolte en 1960, dont la valeur sera d'environ deux millions de francs inférieure à celle de 1959 (6,5 millions au lieu de 8,5 millions de francs).

Les recettes résultant de l'imposition du tabac ont continué d'augmenter : 207,8 millions de francs (dont 23,5 millions par suite d'un changement du mode de mise en compte), plus 12,2 millions de francs d'impôt sur le chiffre d'affaires (en 1959 : 161,4 millions d'après l'ancien mode de mise en compte, plus 11,2 millions de francs d'impôt sur le chiffre d'affaires).

CONTROLE DES METAUX PRECIEUX

La conjoncture dans l'industrie horlogère a influé sur le travail du contrôle des métaux précieux. Les bureaux fédéraux et cantonaux de contrôle ont marqué au poinçon officiel 1.733.000 (en 1959 : 1.314.000) boîtes de montre en or, en argent et en platine, de fabrication suisse. Ont été vérifiées à l'exportation 187.000 (182.900) montres avec boîtes en or, argent ou platine, 2.300.000 (2.097.000) en plaqué or, ainsi que 200.000 (205.000) en métal doré, etc.

LA LIGNE LAUSANNE-VILLENEUVE A CENT ANS

Il y a eu un siècle le 10 avril 1961 que la ligne Lausanne-Villeneuve était ouverte à la circulation. A cette occasion, M. Paul Perrin, ancien chef d'exploitation du 1^{er} arrondissement, publie dans le « Bulletin

des C.F.F. » un article dans lequel il retrace l'historique de cette ligne. Après bien des tractations, les cantons de Vaud et du Valais finirent par se mettre d'accord et conjuguerent leurs efforts en vue de la construction d'une artère internationale passant par le Simplon et non par le Grand-Saint-Bernard, comme on le prévoyait primitivement.

La ligne Lausanne-Villeneuve a été construite par la Compagnie de l'Ouest-Suisse qui, après de longues négociations, put s'entendre avec la Compagnie du Paris-Lyon pour le raccordement de la ligne à la frontière française près de Vallorbe.

PRIX LITTERAIRES

La société jurassienne d'émulation a décidé d'organiser deux concours littéraires en 1961, dotés chacun de 1.000 francs. Le premier de ces prix est destiné à honorer l'auteur d'un ouvrage édité entre le 1^{er} juin 1959 et le 1^{er} juin 1961. Le second sera attribué à l'auteur jurassien d'une œuvre inédite.

Seront prises en considération les œuvres de Jurassiens, d'auteurs habitant ou ayant habité le Jura, ou le district de Bienne et les œuvres d'auteurs non jurassiens ayant trait au Jura.

FONDATION « DIE NEUE ZEIT »

La première fondation naturiste a été créée à Berne.

Son but est défini de la façon suivante : « La fondation vise à créer et à sauvegarder les bases nécessaires à l'organisation saine des loisirs dans le cadre de la réforme de la vie. En d'autres termes, la fondation doit être organisée spirituellement et économiquement de telle manière qu'elle soit à même d'offrir toujours, à tous ceux qui veulent réformer leur vie et à tous ceux qui s'intéressent à cette réforme, un lieu de repos, de loisirs et de vacances dans un milieu sain et paisible.

« L'usage de la nicotine et la consommation de l'alcool et de la viande sont strictement interdits à l'intérieur du camp. Dans le cadre des lois en vigueur, le bain d'eau, d'air et de lumière, les jeux, la gym-

REVUE DE PRESSE... REVUE DE PRESSE...

nastique et le sport y sont pratiqués à l'état de nudité intégrale ou avec un minimum de vêtements. »

NOUVEAUX VITRAUX AU TEMPLE D'INTERLAKEN

Il y a dix ans, trois vitraux créés par l'artiste Paul Zehnder venaient embellir le temple d'Interlaken et souligner son caractère gothique. Depuis lors, cette église a été placée sous la protection de la Confédération. Deux nouveaux vitraux, dus également à Paul Zehnder, viennent d'être inaugurés au cours d'une manifestation de la paroisse protestante de la ville. Enfin, une somme suffisante a été obtenue pour en installer un autre.

NOUVEAU THEATRE DE POCHE A BERNE

Un nouveau théâtre de poche, « La rampe », a été inauguré samedi 15 avril dans la vieille ville de Berne. Il est dirigé par Bernard Stirnemann.

LA REMONTE DES DRAGONS

La nouvelle organisation de l'armée prévoit le maintien de 18 escadrons de dragons. Or, actuellement, un fort pourcentage de cavaliers est démonté. Cet état de choses est dû au fait qu'au cours de ces dernières années l'achat de remontes était insuffisant. Afin d'assurer le recrutement nouveau de dragons, il serait indispensable de pouvoir assurer un cheval pour chaque cavalier comme chaque cycliste a un vélo.

M. Henri Geiser (P.A.B., Berne) demande si le Conseil Fédéral est disposé à faire le nécessaire afin que cette assurance puisse être donnée à chaque dragon.

Dans sa réponse, le Conseil Fédéral déclare que les Chambres Fédérales ayant décidé de maintenir 18 escadrons de cavalerie, les mesures nécessaires seront prises en vue d'assurer la remonte des dragons.

FONDATION KIEFER-HABLITZEL POUR ARTISTES-PEINTRES ET SCULPTEURS

La Fondation Kiefer-Hablitzel décerne des bourses annuelles de 1.000 à 3.000 francs au plus, destinées à aider de jeunes artistes-peintres et sculpteurs suisses dans leur formation. En plus, elle peut attribuer le prix de la Fondation Kiefer-Hablitzel de 5.000 francs pour récompenser une œuvre particulièrement excellente.

Seuls les candidats ne dépassant pas leur 35^e année en 1961 sont admis. Le jury se réunira au début du mois d'octobre 1961 au Kunstmuseum à Lucerne. Les œuvres envoyées seront exposées après la proclamation des résultats.

Le bulletin d'inscription et les conditions de participation au concours peuvent être demandés auprès des musées et des écoles suisses des Beaux-Arts ainsi qu'au secrétariat de la Fondation. Dernier délai d'inscription auprès du secrétariat, sur la formule d'inscription : 31 août 1961.

LES NOUVELLES CARTES NATIONALES

Outre six feuilles de la nouvelle carte nationale au 1/25.000, le service topographique fédéral a publié pendant l'année écoulée deux feuilles au 1/50.000 et une feuille au 1/100.000. Après la parution de la

feuille du « Val de Travers », la carte au 1/50.000 de tout le territoire suisse est aujourd'hui publiée. Cette feuille est également la dernière de l'assortiment de cartes de guerre au 1/50.000 qui restait à paraître. La carte au 1/50.000 sera encore complétée par les travaux relatifs aux régions environnantes du sud et de l'est. Ont en outre été publiés : les quatre assemblages de grand format : « Saentisgebiet », « Lausanne et environs », « Magglingen-Macolin » et « Fribourg-Schwarzenbourg ». Sept feuilles de la carte nationale ont été rééditées après une mise à jour fondamentale.

La publication de la carte au 1/50.000 du « Mount McKinley » mérite une mention spéciale dans le domaine de la topographie. Établie à la demande du Musée scientifique de Boston et de la Fondation suisse pour la recherche alpine de Zurich, cette carte de la plus haute montagne des Etats-Unis d'Amérique est considérée comme un exemple réussi du travail de précision suisse.

Un jalon semblable a été posé dans le développement de la topographie glaciologique par la publication de la première feuille de la carte au 1/10.000 du glacier d'Aletsch.

De nombreuses cartes spéciales ont de nouveau été confectionnées pour des particuliers, ainsi que pour des établissements et offices fédéraux. Mentionnons par exemple la carte des obstacles aériens et la carte d'atterrissement établies pour l'office fédéral de l'air, la carte des câbles des postes, télégraphes et téléphones, les cartes de châtaigneraies de l'Institut de recherches forestière de Birmensdorf, etc..., plus de 160 éléments divers de cartes ont en outre été préparés pour les courses d'orientation.



confort traditionnel suisse

Caravelle

EUROPE, PROCHE, MOYEN, EXTRÊME-ORIENT
AMÉRIQUE DU NORD ET DU SUD

Douglas DC-8

SWISSAIR

REVUE DE PRESSE... REVUE DE PRESSE...

CANTON DE BALE

LE MUSEE DU PAPIER DE BALE

La fabrication de papier a débuté à Bâle en 1433, à l'occasion de la réunion du Concile qui mena aussi à la fondation de l'Université. Pendant quelque cinq siècles, on fabriqua du papier au « Dalbeloch », sur le Rhin, jusqu'en 1955, année où la dernière fabrique dut être transférée, faute de place, devant les portes de la ville. La même année, toutefois, un monument fut élevé à l'antique tradition des fabricants bâlois de papier, par l'ouverture, près de la cathédrale, du musée suisse du papier. Une fabrique bâloise de produits chimiques vient, à l'occasion du 75^e anniversaire de sa fondation, de faire don à ce musée d'un moulin à papier du Moyen Age, en parfait état de marche, l'un des cinq derniers moulins d'Europe à l'aide desquels on peut encore fabriquer du papier à la cuve.

INAUGURATION D'UNE ECLUSE

L'écluse qui doit relier le Rhin au canal Rhône-Rhin, entre Kembs et Hyffer, à 15 kilomètres en aval de Bâle, a été inaugurée et ouverte au trafic le samedi 15 avril, en présence de M. Baumgartner, ministre français des Finances. L'écluse a 85 m. de longueur et 12 m. de largeur. Elle permet le passage de bateaux jaugeant jusqu'à 1.300 tonnes. Actuellement, la France élargit le canal du Rhône au Rhin de 15 à 50 mètres, entre Kembs et Mulhouse, et les bateaux à fort tonnage pourront emprunter le canal d'ici 1963. La question de l'élargissement du canal Rhône-Rhin entre Mulhouse et Lyon est actuellement l'objet d'expertises détaillées effectuées par les Offices gouvernementaux compétents.

UNE INNOVATION A LA FOIRE DE BALE

Les transports en commun de Bâle vont chercher au fur et à mesure, à l'aide de bus dirigés par radio, là où une place de parc leur a été désignée, les visiteurs motorisés de la foire de Bâle pour les

conduire par le plus court chemin directement sur les lieux de l'exposition. A cette occasion, ces automobilistes reçoivent, en leur qualité d'usagers du bus, un billet spécial avec un petit plan de la ville sur lequel le lieu exact de stationnement de leur véhicule est pointonné. Ainsi, le soir, ils peuvent facilement retrouver leur voiture sans difficultés inutiles.

DE NOUVEAUX ANIMAUX AU ZOO DE BALE

Au Zoo de Bâle a eu lieu, lors de la conférence mensuelle de presse, la remise d'un don d'une société bâloise de produits chimiques, en présence du Consul des Etats-Unis. Il s'agit de deux grues du Canada, qui sont sous la protection du gouvernement des Etats-Unis, et qui ont été données au Zoo de Bâle par le Département de l'Intérieur des Etats-Unis à la demande de la firme bâloise. Mentionnons également la naissance d'autres animaux, à savoir un léopard et un serval, espèce de chat sauvage.

UN COLORISTE SUISSE A L'HONNEUR

M. Jacques Wagmann, collaborateur des Services scientifiques du département des colorants d'une usine de Bâle, s'est vu attribuer la « Dyers Research Medal » pour 1959-1960, par la Corporation des teinturiers de Londres, en récompense de ses recherches sur « L'influence de la structure moléculaire des colorants de cuve sur le virage des teintures lors du savonnage ».

NAISSANCE AU ZOO DE BALE

La femelle gorille du Zoo de Bâle a donné naissance à son deuxième enfant. Il s'agit cette fois d'un « garçon ». (Ce n'est que la troisième fois qu'un gorille naît en captivité).

CANTON DE BERNE

UN SUCCES POUR L'HORLOGERIE SUISSE

Le chronométrage officiel des Jeux olympiques d'hiver 1961 à Jansbruck,

sera assuré conjointement par les services de chronométrage de deux grandes manufactures d'horlogerie de notre pays. C'est la première fois que ces deux services de chronométrage collaboreront. Ils ont assuré, au cours de ces dernières années, la mesure du temps dans la plupart des manifestations sportives d'importance mondiale et contribué ainsi au rayonnement de l'industrie horlogère suisse dans le monde.

« MAISON DES PECHEURS »

La fondation de la « Maison des pêcheurs » a été créée le mardi après-midi 11 avril. Elle vise à installer, au château de Klingnau, un musée de la pêche, auquel seraient adjointes une collection ornithologique. L'assemblée communale de Klingnau a décidé l'achat du château et sa mise à la disposition de la fondation. Celle-ci atteindra les buts qu'elle s'est fixés pour le prix de 400.000 francs.

PROPRIETE DU LOHN A KEHRSATZ

La direction des Constructions fédérales communique :

Le Conseil Fédéral a décidé que la propriété du Lohn à Kehrsatz serait ouverte au public trois jours par année, à savoir le premier dimanche des mois de mai, juin et septembre, de 13 h. 30 à 17 h. 30, pour autant que la maison n'est pas utilisée ces jours-là à des fins officielles. La propriété peut être visitée depuis le 7 mai 1961.

Le Lohn a été construit en 1782-1783 par l'architecte bernois C.-A. de Sinner (1754-1821) pour Beat Emmanuel Tscharner. Mme Hélène Welti-Kammerer, conformément au vœu de son mari décédé en 1939, légua en 1942 la propriété à la Confédération en souvenir de son beau-père, le Conseiller fédéral Emil Welti (1825-1893). Séjour à l'usage des membres du Conseil Fédéral, le Lohn sert également de résidence aux hôtes étrangers en visite officielle.

La maison, élevée dans le style classique du XVIII^e siècle, avec jardin français, a été restaurée en 1959-1960 par la direction des Constructions fédérales en collaboration avec le conservateur des monuments du canton de Berne.

REVUE DE PRESSE...

REVUE DE PRESSE...

LE MOUVEMENT HOTELIER EN SUISSE EN FEVRIER 1961

Le Bureau fédéral de statistique communique :

Favorisé par l'excellent état de la neige et les bonnes conditions météorologiques, le mouvement hôtelier, qui s'était déjà développé au cours des deux premiers mois d'hiver, s'est encore intensifié dans le mois en revue. Presque tous les centres de sports d'hiver, la plupart des villes et même les stations de printemps du Tessin et du Léman ont été plus fréquentés qu'en février 1960, certains lieux beaucoup plus ; toutes les régions ont bénéficié d'un afflux plus substantiel, aussi bien de visiteurs étrangers que de touristes du pays. Dans l'ensemble, le nombre des nuitées d'hôtes suisses enregistrées dans les hôtels et pensions, s'est accru de 99.000 ou de 12 % environ pour atteindre 946.000, celui des hôtes de l'extérieur est monté de 113.000 ou de 12 % également, pour se situer à 1.071.000. Bien que le mois considéré eût un jour de moins que février de l'année dernière, le total général des nuitées a augmenté de 212.000 pour se porter à plus de deux millions. Ainsi, la fréquentation de février a plus que doublé en l'espace de dix ans.

L'expansion du trafic international est due avant tout à une plus forte affluence de Français (supplément de 36.100 nuitées ou 19 %), d'Allemands (+ 27.000 ou 9 %), d'Américains du Nord (+ 12.500 ou 24 %) et d'Italiens (+ 12.000 ou 22 %). Presque tous les autres groupes d'hôtes ont aussi contribué à accroître le trafic, les Anglais et les Belges toutefois dans une faible mesure.

En décembre, le premier rang des étrangers était occupé par les Français, en janvier par les Britanniques, alors qu'en février les Allemands ont repris la première place. Avec un apport de 320.000 nuitées, dont 55 % sont allées à l'hôtellerie grisonne, les visiteurs germaniques ont fourni près du tiers de la fréquentation étrangère. Suivent, à bonne distance, les Français avec 227.000 nuitées et les Anglais avec 148.000. Les Français se sont rendus de préférence dans les stations d'hiver du Valais et des Alpes vaudoises, dont la part à l'ensemble de la fréquentation française de février, a augmenté de 39 à 44 %. Plus de la moitié des effectifs britanniques a été comptée dans les Grisons et l'Oberland bernois ; dans ces deux contrées, ces visiteurs ont été toutefois un peu moins nombreux que pendant le même mois de l'année précédente.

Viennent ensuite, par ordre d'importance, les touristes des Etats du Bénélux, avec un total de 134.000 nuitées, puis les Italiens avec 66.000 et les Américains du Nord avec 64.000.

Sur le total des deux millions de nuitées annoncées par l'hôtellerie, 1 million 1/4 revient aux régions de sports d'hiver, parmi lesquelles le Valais s'inscrit avec le plus fort excédent de fréquentation, et les Grisons avec le meilleur taux moyen d'occupation. Au regard de février 1960, la part des lits occupés est montée de 69 à 75 % en moyenne dans les contrées alpestres, de 50 à 56 % dans les grandes villes et de 20 à 24 % dans les autres régions. Les principaux centres de sports d'hiver ont obtenu des taux allant de 90 à 100 %.

SOCIETE SUISSE DE DROIT DES ASSURANCES

Un grand nombre de juristes de toute la Suisse, exerçant leur activité dans le domaine du droit des assurances privé ou public, ont fondé la Société suisse de droit des assurances (Schweizerische Gesellschaft für Versicherungsrecht) lors d'une Assemblée tenue à Zurich le 12 avril 1961. Cette Société a pour but de contribuer au développement du droit des assurances en Suisse et d'entretenir des relations avec des organisations suisses, étrangères et internationales s'occupant de questions analogues. L'Assemblée a constitué le Comité de la Société qui se compose de représentants des différentes branches d'assurances et de professeurs du droit des assurances. M. Riccardo J. Jagmetti, Docteur en droit, a été élu président et M. Raymond Devrient, Docteur en droit, vice-président de la nouvelle Société.

ENFANTS SANS PAIN ET « TERRE DES HOMMES »

Cependant qu'un nouveau convoi de trente enfants des Centres de regroupement algériens s'apprête à quitter pour la Suisse la région d'Orléansville, 500 petits de la région de Philippeville, la plupart sans famille, ne mangent qu'une soupe par jour et ne vivent que dans l'espérance de leur départ.

Mouvement bénévole dépourvu d'impératifs politiques et confessionnels et sans frais administratifs (sauf timbres et papier à lettres), « Terre des Hommes », vous appelle, de toute urgence, à la résurrection de ces enfants. A raison de dix francs par jour et par petit, pour six mois de séjour et de traitement, des centaines de milliers de francs sont indispensables.

Votre table pleine ne peut répondre « non » à leur écuelle vide. Ils attendent, « Terre des Hommes », C.C.P. II-11504, Case postale : Lausanne 5.

LETTRES DE CHARLES DICKENS

L'année 1962, 150^e anniversaire de la naissance du grand romancier, verra la publication du premier volume de « The Pilgrim Edition of the Letters of Charles Dickens ». Cette édition complète de la Correspondance, en dix volumes, qui comprendra 11.000 lettres, accompagnées de notes détaillées, paraîtra au cours des huit ou neuf prochaines années.

Avant d'envoyer le premier volume à l'impression, les éditeurs adressent un ultime appel aux bibliothèques et aux collections privées de nombreux pays et les prient de bien vouloir leur signaler toutes les lettres autographes de Ch. Dickens qui se trouvent en leur possession. Toute personne qui pourrait fournir des renseignements de cet ordre et qui ne l'aurait pas encore fait est priée d'écrire à l'éditrice signataire de ces lignes. Il va de soi que les communications ainsi reçues seront mentionnées, avec les remerciements d'usage, dans les volumes où ces lettres seront publiées.

Mrs Madeline HOUSE,
61, Bateman Street, Cambridge.